

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2020/303

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 29 juin 2020

OBJET :

**ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS
COMMUNALES**

ANNEE 2020

L'an deux mille vingt, le trois juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Eugène COUDRE, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Corinne TANGE, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Véronique PETIT, Monsieur Ernest COLLOBER, Monsieur Thierry SUFFYS, Monsieur José DA ROCHA, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Madame Jocelyne COUSSEMAN-BORDE, Monsieur Marc ZAPIOR, Madame Stéphanie PETIAUX, Monsieur Emiliano GARCIA, Madame Carla GRECO, Monsieur Gildas PONTOIZEAU, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Procurations : Madame Virginie VIEVILLE pouvoir à Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Madame Séverine LÉTOILE pouvoir à Madame Corinne TANGE, Monsieur Frédéric HERMOSILLA pouvoir à Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Excusé(s) : Monsieur Christophe VIGIER, Madame Gwendoline PLUQUET

Secrétaire de séance : Madame Isabelle SUEUR-PARENT

oo oo oo oo oo oo oo

Monsieur Patrice BRONSART, Adjoint chargé de la Vie locale, des Associations et du Sport informe l'assemblée délibérante que les Associations ont fourni, en début d'année 2020, un dossier de demande de subvention communale.

Vu l'avis favorable émis par les membres de la Commission des Associations en date des 09 et 12 juin 2020 ;

Lors de ces réunions, n'ont pas pris part aux votes :

*Monsieur Sylvain SARAGOSA, Mesdames Stéphanie PETIAUX et
Marguerite FONT pour le Poker Club
Monsieur Patrice BRONSART pour le Vélo Club Chaumontellois.
Madame Virginie VIEVILLE pour les Mustangs Show'Montel*

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 juin 2020 ;

Le montant des subventions a été ainsi réparti :

Nombre de Conseillers en

Exercice : **23**

Présents : **18**

Votants : **21**

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 06 juillet 2020

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

Association	Montant de la Subvention
Amicale Bouliste	200,00
Armuzick*	2.500,00
ASCL Football	3.930,00
Billard Club	700,00
Club de l'Amitié	500,00
Gymnastique Volontaire	800,00
Judo Club	3.000,00
Les Mustangs Show'Montel	1.300,00
Lumières et Couleurs	150,00
Poker Club	800,00
Rock'n Salsa Club	900,00
STMC (Aïki-Jujutsu)	900,00
Tennis Club	500,00
Vélo Club	400,00
Anciens Sapeurs-Pompiers	300,00
Comité des Agents Communaux	8.000,00
Croix Rouge	400,00
Secours Catholique	400,00
TOTAL	25.680,00

**sous réserve de la mise en place d'un nouveau bureau*

Il est donc demandé aux membres du conseil municipal de valider le montant des subventions ainsi accordées aux associations pour l'année 2020.

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

VALIDE les montants des subventions qui seront attribuées aux associations comme indiqué dans le tableau ci-dessus pour l'année 2020.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.



#signature#